

Compte rendu du conseil d'école du 25.06.2020

Présents : MME COUET, MME VIAUD, MME CHEVALIER, MME PORCHER FONTAINE, MME PROUTEAU, M GOOZ, MME COULON, MME DEMAYA, MME LE DREAU

Point sur le confinement :

Les parents d'élèves ont lu le texte suivant pour remercier l'équipe enseignante du travail fourni durant le confinement :

" L'année scolaire touche à sa fin et nous tenions à vous remercier pour votre travail, votre patience et votre dévouement pour les élèves de l'école.

2020 a été une année particulière : des enseignants sans élèves, une directrice sans directives, une cantine sans cuisine...

Après 3 rentrées et 12 protocoles, l'année s'achève presque normalement.

Équipe enseignante et personnel communal, nous ne pouvons que vous remercier une nouvelle fois pour votre implication."

L'équipe enseignante explique que le 1^{er} objectif était de maintenir les enfants dans un statut d'apprenant et de ne pas proposer uniquement des révisions.

De plus, la continuité pédagogique a bien fonctionné avec la mise en place des dossiers numériques ou papiers, au choix pour les familles.

Une très bonne cohésion entre la mairie, l'équipe enseignante et les parents a permis aux élèves de poursuivre leurs apprentissages du mieux possible dans ce contexte inédit qui a demandé à chacun de s'adapter.

Les enseignants remercient également les parents de leur investissement et du maintien du rythme scolaire pour les élèves.

La reprise de la scolarité :

La mise en place des petits groupes lors du déconfinement a permis à certains élèves de se révéler et de prendre plus facilement la parole pour participer en classe.

L'adaptation reste le mot d'ordre puisqu'en fonction des décisions nationales, les enseignants et l'équipe municipale ont dû revoir les projets d'accueils afin de garantir les mesures sanitaires et les mesures barrières.

Les élections pour le prochain conseil d'école :

Le conseil d'école vote pour que le vote se fasse uniquement par correspondance s'il n'y a qu'une seule liste de parents d'élèves qui se présente : proposition adoptée à l'unanimité.

La préparation de la rentrée 2020-2021 :

Au regard de l'année particulière que nous venons de vivre avec la situation de pandémie, il n'y aura pas de fermeture de classe en milieu rural.

Pour la rentrée 2020, 136 enfants sont inscrits à l'école de VOIVRES selon la répartition suivante :

Petite section : 12	CE1 :19
Moyenne section : 18	CE2 : 21
Grande section : 18	CM1 : 16
CP :17	CM2 : 15

Ces effectifs permettent de faire des classes de 22 à 23 élèves en moyenne.

La répartition se fera en juillet et les enfants découvriront leur classe comme d'habitude le dernier jour d'école.

Le projet de l'école 2020-2023 :

Des axes ont été définis pendant le confinement entre enseignants mais le travail n'a pu aboutir et se poursuivra en septembre 2020.

La réussite, c'est assurer la maîtrise des fondamentaux pour chaque élève :

- Poursuivre l'action sur le vocabulaire,
- Développer la fluidité de lecture à voix haute,
- mettre en œuvre une nouvelle méthode de mathématiques qui sera identique pour tous les enseignants du CE1 au CM2 : MHM METHODE HEURISTIQUE DE MATHÉMATIQUES.

C'est une méthode ritualisée pour toute la scolarité basée sur 5 principes : avoir une culture mathématiques positive, reprendre les besoins des élèves, offrir un environnement adapté où les mathématiques sont connectées au monde, manipuler pour conceptualiser. 5h/semaine.

Anne mettra en place cette méthode l'année scolaire suivante car elle a déjà mis en œuvre une nouvelle méthode de lecture, A MOI DE LIRE, cette année.

ERRATUM : Suite au compte rendu du 2ème conseil d'école du 5 mars dernier, concernant les méfaits de la surdose des écrans.

Nous tenions à préciser que la surexposition accroît les problèmes de concentration mais ne sont pas à l'origine de troubles neurologiques tels que les maladies de la famille des « dys » (dyslexie, dysorthographe dyslexie...)

Pour rappel, la dyslexie est reconnue comme handicap depuis 2007, elle est dans 70 % des cas héréditaire et sa cause est biologique (neurologique) c'est un trouble du développement cérébral au cours de la vie fœtale, qui concerne les voies nerveuses du langage.

On ne soigne pas un dyslexique, il l'est pour la vie, mais on stimule son cerveau afin de pallier son handicap (ce qui selon la gravité du dysfonctionnement fonctionne plus ou moins bien).

S'il est vrai que beaucoup de retards d'apprentissages sont malheureusement mis sous une étiquette « dys », tous ne le sont pas, un véritable dys est diagnostiqué par un neurologue, mais au prix d'un bilan onéreux : peu de parents vont au bout de la démarche.

Il va sans dire qu'évidemment les enfants souffrant de « dys » ne doivent pas, encore plus que les autres, être surexposés aux écrans.

Source:

<http://ele-chevigny-buisson-rond-21.ec.ac-dijon.fr/2017/03/28/surexposition-aux-ecrans-et-dys-un-commentaire-bien-venu/>